



**COMMISSION OCÉANOGRAPHIQUE INTERGOUVERNEMENTALE  
(de l'UNESCO)**

**Trente et unième session de l'Assemblée  
UNESCO, 14-25 juin 2021**

Point 3.2 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI SUR LE TRAVAIL ACCOMPLI  
DEPUIS LA TRENTIÈME SESSION DE L'ASSEMBLÉE**

Résumé

L'introduction au présent rapport contient une analyse stratégique du Secrétaire exécutif sur la situation de la COI et sur les principaux axes de travail.

Cette analyse est suivie d'une évaluation succincte de l'exécution du programme et des progrès accomplis dans la réalisation des produits programmatiques au cours de la période 2018-2020. Les progrès sont évalués au regard des indicateurs de performance et des objectifs propres au cadre du processus de planification stratégique de l'UNESCO.

Le rapport de la COI pour la période de juin 2019 à mai 2020 a été présenté dans la documentation de la 53<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de la COI, dans les documents [IOC/EC-53/3.1.Doc\(1\)](#) et [IOC/EC-53/3.1.Doc\(1\) Part2](#). L'addendum au présent rapport fournit des informations actualisées sur le travail accompli sur la période allant de juin 2020 à mai 2021 par les fonctions de la COI et est disponible en anglais uniquement.

En outre, le « Rapport sur l'exécution du budget 2020-2021 (40 C/5) au 31 décembre 2020 » (IOC/A-31/3.2.Doc(2)) et le « Rapport sur la situation financière du Compte spécial de la COI à la fin de l'année 2020 et prévisions pour 2021 » (IOC/A-31/3.2.Doc(3)) accompagnent la présentation orale du Secrétaire exécutif à la session plénière de l'Assemblée.

Décision proposée : L'Assemblée est invitée à prendre note du présent rapport et à examiner le projet de décision référencé sous le nom Dec. A-31/3.2 dans le document provisoire relatif aux décisions à adopter (document IOC/A-31/AP).

## **INTRODUCTION DU SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE LA COI- ANALYSE STRATÉGIQUE**

---

### ***Deux ans après la 30<sup>e</sup> session de la COI***

1. La période de deux ans qui s'est écoulée depuis la 30<sup>e</sup> Assemblée de la COI a été difficile pour le monde entier, y compris pour la COI. La 30<sup>e</sup> Assemblée, qui s'est déroulée mi-2019, a été extrêmement positive et encourageante, tant par son esprit que par les décisions ambitieuses prises par les États membres. Le Secrétariat de la COI a continué à travailler de manière très active et intensive après la 30<sup>e</sup> session de la COI, en soutenant le travail fonctionnel de la COI et en dirigeant la préparation inclusive du plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 (la Décennie). Cependant, le 16 mars 2020, en raison de la pandémie de Covid-19, le Secrétariat a dû mettre en place un système de « télétravail ». Depuis lors, presque toutes les réunions de l'UNESCO et de la COI se déroulent en ligne. De nombreuses manifestations et réunions importantes ont été annulées ou reportées, notamment la Conférence des Nations Unies sur les océans 2020 et la 26<sup>e</sup> Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le 3 avril 2020, le Président de la COI a envoyé aux États membres de la COI la [Lettre circulaire 2799](#) proposant le report de la 53<sup>e</sup> Session du Conseil exécutif de la COI. Le 7 décembre 2020, dans la [Lettre circulaire 2818](#) le président a proposé la tenue d'une session en ligne du Conseil, du 3 au 9 février 2021 dans un format réduit axé sur un nombre restreint de questions de haute importance - concernant des domaines de travail qui ne pouvaient pas avancer sans que les membres du Conseil exécutif ne prennent des décisions et ne donnent des orientations au Secrétariat. Les participants ont souligné le bon déroulement de la réunion. Le Conseil exécutif a décidé que la 31<sup>e</sup> session de l'Assemblée de la COI se tiendrait du 14 au 25 juin 2021, comme convenu initialement lors de la 30<sup>e</sup> session. Le 11 mars 2021, le Président de la COI a de nouveau écrit aux États membres de la COI ([Lettre circulaire 2835](#)) afin de proposer des dispositions pour la 31<sup>e</sup> session de l'Assemblée de la COI, qui se déroulera en ligne, à l'exception des élections, qui seront organisées par appel nominal *in praesentia* au siège de l'UNESCO.

2. La pandémie persistante de Covid-19 met en danger la santé et la vie d'une grande partie de la population de la planète. Elle a également posé des difficultés aux secrétariats de la COI et de l'UNESCO. Cependant, l'équipe a continué à travailler. Le Secrétaire exécutif tient à remercier profondément l'équipe du Secrétariat pour son travail énergique, professionnel et enthousiaste dans les conditions difficiles et stressantes imposées par cette pandémie.

3. Le 14 décembre 2020, la COI a fêté ses 60 ans. Cet anniversaire a été célébré par un événement en ligne qui a attiré de nombreuses personnes affiliées à la COI, dont un certain nombre d'anciens présidents et secrétaires exécutifs. L'ambiance de l'événement, malgré le fait qu'il se déroule en ligne, était très chaleureuse, comme le Secrétaire exécutif a pu en juger par les commentaires reçus pendant l'événement et après. L'événement a également permis de lancer la 2<sup>e</sup> édition du *Rapport mondial sur les sciences océaniques* de la COI. Cet anniversaire représente une étape importante et une occasion d'examiner la situation générale de la COI, son potentiel pour servir les États membres et leur programme de développement durable, ainsi que les moyens de poursuivre son développement.

### ***Une possibilité d'inverser le déclin de l'état des océans***

4. Notre rapport à l'océan connaît un changement crucial et existentiel. L'humanité peut modifier sa façon de vivre avec l'océan et de le traiter. De nombreux pays ont compris l'ampleur du problème quant à l'état des océans et savent que la solution à ce problème passe par une gestion intégrée des océans fondée sur la science. La COI s'est efforcée de créer les conditions de ce développement sans précédent. Il est possible d'affirmer aujourd'hui que ce travail a commencé à payer. Les trois conditions essentielles de ce début de changement ont été :

- le nouveau niveau de *prise de conscience* du problème des océans, avec une formulation relativement claire de sa portée et de ses manifestations (réchauffement, pollution, acidification, désoxygénation, destruction de l'habitat, pêche non durable, sort du puits de carbone océanique, facteurs de stress combinés, etc.) et des contributions à l'amélioration de l'« initiation aux océans » du grand public, du secteur privé et des diverses parties prenantes ;
- la généralisation des sciences océaniques et le travail systématique sur les approches, les outils scientifiques et les *solutions* pour le développement durable ;
- le niveau croissant d'*engagement* et de participation des décideurs, y compris des hauts fonctionnaires (jusqu'au niveau des chefs d'État et de gouvernement), avec la communauté scientifique, ainsi que la compréhension émergente que des solutions au problème existent.

Les quelques paragraphes suivants présentent un bref résumé des avancées dans ces domaines critiques.

### ***Prise de conscience***

5. Le monde est de plus en plus conscient qu'un océan sain est nécessaire à une économie océanique durable, que l'océan est un acteur majeur du changement climatique et qu'il est également le plus grand écosystème de maintien de la biodiversité de notre planète.

6. La question de la santé des océans retient de plus en plus l'attention des Nations unies. C'est pourquoi, en 2015, l'objectif de développement durable 14, axé sur les océans, a été ajouté à l'Agenda 2030. La première évaluation mondiale des océans des Nations unies en 2016 a été une étape clé dans cette prise de conscience et a alerté le monde sur le fait que l'humanité devait rapidement commencer à gérer l'océan de manière durable. La COI a joué un rôle déterminant dans le lancement de ce processus d'évaluation régulier. La vaste campagne médiatique qui a révélé au monde l'ampleur de la pollution plastique dans les océans a été un autre facteur important de cette prise de conscience. La COI a été à l'origine de la reconnaissance de ce danger et, par l'intermédiaire du GESAMP<sup>1</sup>, elle étend désormais ses connaissances sur la question aux micro- et nano-plastiques. Le réchauffement, l'acidification et la désoxygénation des océans sont des sujets traités par des groupes de travail affiliés à la COI. La COI agit en tant qu'agence des Nations Unies responsable du suivi des indicateurs 14.3.1 et 14.a.1 des ODD. Par le biais d'observations et de recherches scientifiques, d'évaluations et de communications, la COI informe le monde sur les questions clés liées à la santé des océans.

7. La COI a joué un rôle déterminant en fournissant des connaissances et en recommandant des scientifiques et des experts de premier plan comme auteurs et contributeurs du Rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère dans un climat en évolution ([SROCC](#)). Le rapport a exercé une influence positive majeure sur le processus de la CCNUCC. La délégation de la COI, conduite par le président de la COI, a participé à la 25<sup>e</sup> conférence des parties de la CCNUCC à Madrid début décembre 2019. Les discussions qui s'y sont déroulées, éclairées par le SROCC, ont conduit à la mise en place du Dialogue sur les océans et le climat de la CCNUCC, sous l'égide de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) de la Convention. La COI a participé de manière active et visible au premier Dialogue des 2 et 3 décembre 2020, proposant la Décennie comme une plateforme pour renforcer la base scientifique des délibérations de la CCNUCC sur l'océan et le climat.

8. La COI contribue activement au processus de négociation d'un instrument international juridiquement contraignant (ILBI) de la Conférence intergouvernementale des Nations unies sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la

---

<sup>1</sup>Groupe mixte d'experts OMI-FAO-UNESCO-OMM-OMS-AIEA-ONU-PNUE sur les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin

juridiction nationale (BBNJ). En octobre 2020, afin d'informer les participants intéressés par le processus de négociation, le Secrétariat a publié une note libre sur les contributions existantes et potentielles de la COI-UNESCO au processus BBNJ ([IOC/INF-1387](#)). Le Système d'informations biogéographiques relatives aux océans (OBIS), qui porte désormais le nouveau nom de Système d'information sur la biodiversité des océans, a éclairé les principales conclusions du SROCC et de l'important rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES, 2019).

9. La COI s'est engagée dans la promotion active de « l'initiation aux océans » et dans le développement d'outils en lien - une campagne systématique visant à s'assurer que divers groupes de personnes sont conscients du rôle de l'océan sur leur vie et de l'impact de l'homme sur la santé de l'océan. Un plan de sensibilisation au rôle fondamental des océans pour l'humanité a été mis en place et commence dès l'école. La COI commence à travailler avec le secteur de l'éducation de l'UNESCO pour inclure la connaissance de l'océan dans les programmes scolaires.

### ***Trouver des solutions***

10. Un consensus émerge parmi les principales parties prenantes sur le fait qu'il est possible d'inverser le déclin de la santé des océans et de garantir une utilisation durable de son espace et de ses ressources. La condition nécessaire à ce changement est une progression vers une gestion des océans basée sur la science. La gestion des zones côtières, l'aménagement de l'espace maritime, la mise en place de zones marines protégées efficaces, la gestion de la pêche et de l'aquaculture, l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de celui-ci en connaissance de cause sont autant d'éléments constitutifs de ce nouveau paradigme.

11. Le niveau de préparation permettant de fournir différents services océaniques augmente. La COI maintient les capacités opérationnelles de quatre systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation de leurs effets. Elle développe les capacités du système de détection et d'alerte des efflorescences algales nuisibles. Un certain nombre de centres de prévision océanique utilisent une série de modèles et de systèmes de traitement des données. La réanalyse de l'océan devient un produit numérique systématiquement disponible pour les utilisateurs. L'océanographie opérationnelle se développe rapidement en tant que service environnemental de premier plan, essentiel pour au développement durable. Les services et les bonnes pratiques en matière de données océaniques s'étoffent.

12. La Décennie est pour objectif de faire avancer ce processus à grande échelle, conformément à sa mission, qui est d'« imaginer des solutions transformatrices issues des sciences océaniques au service du développement durable, tissant ainsi un lien entre les populations et nos océans. » L'une des principales motivations de la gestion des océans fondée sur la science est liée aux aspirations à développer une économie océanique durable.

### ***Engagement et participation***

13. La conférence des Nations unies sur les océans, qui s'est tenue en 2017, a donné lieu à plus de 1600 engagements volontaires en faveur de la santé des océans. Des milliards de dollars américains ont été consacrés à la protection des océans à la suite des engagements pris lors des conférences « Notre océan ». Le groupe de haut niveau (HLP) pour une économie océanique durable, composé de 14 chefs d'État ou de gouvernement, s'est engagé à commencer à gérer, d'ici 2025, 100 % de la zone océanique relevant de leur juridiction nationale sur la base d'une planification durable. Cette vision implique un large éventail de parties prenantes, utilise les finances et les considérations économiques nationales pour valoriser l'océan et harmonise les relations humaines avec les océans grâce aux notions d'équité et d'éthique. Le HLP a exhorté tous les autres pays à suivre leur exemple. La COI faisait partie du groupe consultatif scientifique du HLP, et l'ancien président de la COI, le professeur Peter Haugan, a été coprésident du groupe d'experts du HLP.

14. La Décennie est de plus en plus connue dans le monde, ce qui permet à la COI de faire participer diverses parties prenantes à la co-conception de solutions pour l'océan. Le secteur privé est de plus en plus engagé, et une très bonne coopération émerge entre la COI et la plate-forme d'action pour le développement durable des entreprises océaniques du Pacte mondial des Nations unies, qui est un canal pour des milliers d'entreprises impliquées dans le secteur économique des océans. La COI renforce également sa coopération avec un nombre croissant de fondations philanthropiques intéressées par le soutien aux enjeux océaniques.

15. Pour susciter l'engagement et la participation, une communication énergique et efficace est nécessaire. La COI fait avancer la campagne de communication intitulée « Génération Océan (GenO) ». Grâce au travail effectué sur le site Web et les médias publics, par le biais d'un certain nombre de newsletters, la COI est désormais beaucoup mieux connue dans le monde. À titre d'exemple, un événement très réussi intitulé « The Brave New Ocean » a eu lieu le 3 février. Y ont participé le secrétaire général des Nations unies, le directeur général de l'UNESCO, les présidents du Kenya et du Portugal, le premier ministre de Norvège, Son Altesse Sérénissime le prince Albert II de Monaco, la princesse Lalla Hasna du Maroc, ainsi que des représentants de fondations et de partenaires de la société civile.

### ***Garder le cap et viser plus haut***

16. La COI souhaite continuer à soutenir efficacement les développements positifs émergents et à accélérer et renforcer les bases d'une gestion des océans basée sur la science. Cette vision se reflète dans la stratégie à moyen terme (SMT) de la COI pour 2022-2029, que cette Assemblée devrait adopter. Le travail de la COI se poursuivra dans le cadre de ses six fonctions, en coordonnant la mise en œuvre de la Décennie des océans et en contribuant à l'évolution du débat au sein de la CCNUCC et sur un Instrument international juridiquement contraignant (ILBI) pour les BBNJ à l'ONU en ce qui concerne les observations et les sciences océaniques, ce qui pourrait avoir des implications pour les responsabilités futures de la COI. Ce travail sera guidé par la vision de la nouvelle SMT : « travailler avec les gouvernements et la communauté scientifique pour obtenir 'les océans dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons' ». Les conditions de réussite de ces travaux sont décrites dans la section « Voie à suivre » de cette introduction.

### ***Points spécifiques des résultats de la COI depuis la 30<sup>e</sup> COI***

17. Depuis la 30<sup>e</sup> session de la COI, le Secrétariat de la COI a travaillé : (i) sur les six fonctions, au niveau programmatique et régional ; (ii) sur l'élaboration du plan de mise en œuvre de la Décennie et la conception de la première série d'actions de la Décennie ; et (iii) sur ses contributions aux processus de la CCNUCC et de l'UNCLOS. Un rapport détaillé sur ce travail est fourni à l'addendum de ce document et seules quelques réalisations clés sont synthétisées ci-dessous.

18. Avec le *Rapport mondial sur les sciences océaniques 2020*, qui fait autorité et qui possède désormais un portail en ligne dédié, la COI dispose d'une référence essentielle sur la capacité de recherche océanique au début de la Décennie, qui inclut l'estimation selon laquelle, en moyenne, les pays allouent 1,7 % de leur financement total de la recherche aux questions océaniques. La COI devient leader dans les travaux sur le climat en agissant en qualité d'agence dépositaire des rapports sur l'acidification des océans (en plus d'un rôle similaire pour l'indicateur de capacité de recherche), en dirigeant la nouvelle recherche intégrée sur le carbone océanique, en contribuant au projet « Blue Carbon », et en coparrainant le groupe de travail 41 du GESAMP sur la géo-ingénierie dans l'environnement marin et le Programme mondial de recherche sur le climat (PMRC).

19. Après le grand succès de la conférence OceanObs'19 en septembre 2019, la communauté de l'observation réfléchit activement à la mise en œuvre de la [Stratégie du GOOS 2030](#) et se projette en s'alignant sur la [Feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie 2030 du Système mondial d'observation de l'océan \(GOOS\)](#). Le Secrétaire exécutif demande la communauté de maximiser sa contribution à la gestion intégrée des océans. Il apprécie les efforts de la communauté du GOOS pour maintenir une véritable continuité dans la coordination et le soutien à un certain nombre

d'anciens réseaux et groupes de la JCOMM<sup>2</sup> après la fin des opérations de la JCOMM liées à la réforme des organes constitutifs de l'OMM. En outre, au premier trimestre 2020, il est apparu clairement que la pandémie avait un impact sur les observations océaniques et sur les activités de la flotte de recherche. Le Centre de soutien du programme d'observations in situ de la JCOMM (JCOMMOPS, désormais appelé OceanOPS) et le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) ont adapté leurs procédures afin de pouvoir connaître l'impact de la pandémie au quotidien. Cet impact, malheureusement, sera probablement important. Les données sont la ressource de base de l'océanographie et le moteur de la durabilité. Nous pouvons prévoir une intensification majeure du travail sur les données océaniques dans le monde, en grande partie grâce à la mobilisation en lien avec la Décennie. L'avancée du Système de données et d'information océanographiques (ODIS) de l'IODE, le développement du projet OceanInfoHub, le Système de bonnes pratiques océanographiques (OBPS), et l'OBIS seront la contribution de la COI. Cependant, la COI doit maintenir son rôle de normalisatrice dans le domaine des données océaniques qui se développe rapidement, avec de nombreuses nouvelles initiatives liées aux données. Il faut espérer que la Conférence sur les données océaniques prévue par l'Échange international des données et de l'information océanographiques (IODE) au cours du second semestre 2021 contribuera à accélérer les progrès et à maintenir un travail ordonné sur les données océaniques, dans les secteurs public et privé.

20. Les quatre systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis et de mitigation ont poursuivi leur travail de coordination. Ils ont permis de lancer des alertes dans de nombreux bassins océaniques. Le nombre de points focaux nationaux pour les tsunamis a également continué d'augmenter, de nouveaux prestataires de services pour les tsunamis ont vu le jour, sans oublier la formation, l'éducation, les exercices, l'intensification du programme « Tsunami Ready » et l'augmentation du nombre de communautés préparées aux tsunamis. Le système dédié aux tsunamis de la COI a adapté ses procédures opérationnelles standard pour prendre en compte les exigences de distanciation physique en cas de pandémie. Le système d'alerte aux tsunamis coordonné par la COI pourrait connaître avancée majeure pendant la Décennie. Les travaux sur les efflorescences algales nuisibles (HAB) ont connu un certain nombre d'avancées majeures. En effet, les services et les connaissances ont atteint de nouveaux niveaux de préparation et de pertinence. Il est important de noter qu'en plus des services bien établis dans le cadre de cette fonction de la COI (tsunamis et HAB), les conditions sont maintenant réunies pour intensifier le travail si nécessaire sur la modélisation océanique, l'assimilation des données, la réanalyse et la prévision, afin de créer la structure du système de services océanographiques opérationnels numériques. Cette évolution doit être soutenue.

21. Outre les progrès constants et rapides des travaux d'évaluation de la COI (par exemple, GOSR 2020, indicateurs pour les cibles 14.1, 14.2, 14.3, 14.a des ODD, contribution au GIEC, à l'IPBES, au WOA), un nouveau niveau de compréhension des approches et des perspectives, des questions et des domaines d'actions potentielles en faveur de la durabilité des océans a été atteint à la suite de la préparation des livres bleus du groupe de haut niveau et d'autres documents de synthèse. Bien qu'ils soient produits en dehors du cadre de la COI, ils n'en sont pas moins d'une grande utilité pour orienter les progrès de l'océanographie vers une gestion durable des océans. Ce domaine de travail de la COI est en pleine expansion et constitue la principale voie pour consolider le travail scientifique en faveur de la durabilité. Par exemple, la COI dirige la Coalition des Nations unies pour l'action en faveur des océans (n° 7), axée sur l'océanographie. La COI coopère également avec la Convention sur la diversité biologique en ce qui concerne la formulation de la prochaine génération d'objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité. Les travaux de la COI sur le Partenariat pour les eaux internationales et les grands écosystèmes marins du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), sur la gestion des zones côtières et, surtout, sur l'aménagement de l'espace marin (par exemple, sur MSPGlobal en partenariat avec la Commission européenne) ont suscité un grand intérêt. Tout cela donne la possibilité de faire progresser la gestion durable des

---

<sup>2</sup> La Commission technique mixte d'océanographie et de météorologie maritime (JCOMM) est désormais remplacée par le Conseil collaboratif mixte OMM-COI (JCB)

océans, dans les zones économiques exclusives et même au-delà. Ce travail a ouvert des perspectives de collaboration étroite avec la Banque mondiale, le PNUD, le FEM et d'autres organismes de financement potentiels importants.

22. Grâce aux efforts actuels de la COI en matière de développement des capacités, il est possible d'anticiper l'émergence d'activités très significatives en la matière, tant dans le cadre des fonctions essentielles de la COI que de la Décennie. Tant au niveau de la formation que de l'éducation, le travail de l'OceanTeacher Global Academy dans toutes les régions et le travail des centres régionaux de formation et de recherche de la WESTPAC en Asie et dans le Pacifique se poursuit et gagne en importance. De même, le travail sur l'initiation à l'océan est essentiel pour créer les conditions d'un changement de comportement humain. Le Secrétaire exécutif tient à souligner le manque extrême de ressources ordinaires dans ces domaines d'activité. Néanmoins, la portée des activités régionales de la COI, y compris celles menées par les organes subsidiaires régionaux de la COI, est importante. La contribution de la COI à la priorité globale Afrique de l'UNESCO ne peut être couronnée de succès que si la capacité de l'océanographie est à la hauteur pour pouvoir soutenir la vision africaine clé d'une économie océanique durable. Trois États africains : le Ghana, le Kenya et la Namibie, qui figuraient parmi les membres du HLP, ont annoncé leur engagement à commencer à gérer durablement les zones océaniques relevant de leur juridiction. Trois centres de l'OceanTeacher Global Academy-2 seront fonctionnels en Afrique. L'aménagement de l'espace marin, y compris l'approche transfrontalière, continuera d'être soutenue sur le continent. L'UNESCO a créé un bureau pour les PEID au sein du secteur des sciences naturelles. Deux postes professionnels, au service des PEID des Caraïbes et du Pacifique, seront ouverts respectivement à Kingston et à Suva. Bien que l'essentiel des ressources financières pour ces deux nouveaux postes reste à la charge du secteur des sciences, la COI a apporté une modeste contribution et a convenu avec l'ADG/SC de travailler en synergie pour maximiser la prestation. Il s'agit d'une capacité supplémentaire qui vient compléter les efforts continus de la COI pour répondre aux besoins de ce groupe cible prioritaire d'États membres. Avec le GOSR 2020 - qui sert de référence pour fixer les objectifs- et avec les éditions futures - qui serviront de mécanisme de suivi - un travail actif sur l'égalité des sexes est prévu dans le contexte de la Décennie. Enfin, la Décennie offrira aux professionnels de l'océan en début de carrière des possibilités intéressantes de contribuer à la recherche océanique en général et aux travaux de la COI en particulier.

### ***IOCINDIO***

23. Conformément à la décision IOC-XXX/3.3.4 « Comité régional de la COI pour l'océan Indien central », le président et le bureau de l'IOCINDIO ont préparé une proposition visant à changer le statut de l'IOCINDIO en une sous-commission de la COI. La proposition comprenait la description de la mission, les objectifs, le mandat, les implications budgétaires, les dispositions de secrétariat et autres dispositions nécessaires. Le 16 février 2021, une consultation en ligne a été organisée avec les États membres de la COI. Certains participants ont accueilli sans réserve la transition potentielle de l'IOCINDIO vers une sous-commission. Dans le même temps, un certain nombre d'États membres ont demandé une mission d'évaluation qui aboutirait à une étude de faisabilité objective afin de guider la prise de décision de l'Assemblée. La zone qui sera couverte par le nouvel organe régional de la COI reste à définir. Les chevauchements potentiels avec l'IOCAFRICA et l'IOC/WESTPAC nécessitent également des discussions supplémentaires. Comme l'a souligné l'Assemblée lors de sa 30<sup>e</sup> session, pour mettre en place un organisme régional dynamique pour l'océan Indien, il faut une conception stratégique fondée sur une évaluation minutieuse des besoins et des ressources potentielles.

### ***La Décennie pour les sciences océaniques***

24. Le 31 décembre 2020, la 75<sup>e</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans sa résolution 75/239 sur les « Océans et le droit de la mer », a pris note avec satisfaction du plan de mise en œuvre de la Décennie soumis par la COI. S'étant énormément investie dans la préparation du plan et ayant travaillé de manière inclusive et dans un véritable esprit de partenariat avec un grand nombre de parties prenantes, la COI est devenue l'agence de coordination de la Décennie.

La principale tâche de la première phase de la Décennie sera d'alimenter le programme de la Décennie avec des activités, des programmes et des projets de recherche et de développement importants. Les questions relatives à la Décennie seront examinées par l'Assemblée dans un point séparé de l'ordre du jour. Cependant, il est important de souligner que la Décennie est une chance pour l'humanité de développer tout l'aspect scientifique nécessaire à la gestion durable de l'océan. La Décennie se déroulera en synergie avec d'autres Décennies des Nations Unies récemment proclamées, à savoir la Décennie pour la restauration des écosystèmes et la Décennie d'actions pour atteindre les ODD, annoncées par le Secrétaire général des Nations Unies. La Décennie exigera des efforts intenses de la part de la COI, mais c'est aussi une formidable opportunité pour les programmes de la COI et les communautés : l'occasion de fournir un nouveau niveau de prestations.

25. Comme indiqué ci-dessus, il est essentiel que le monde continue de prendre conscience de l'état de l'océan et que les principales parties prenantes s'engagent dans la mise en œuvre de la gestion et de la protection des océans. Une communication professionnelle et régulière est essentielle à cet égard. L'idée connexe d'un éventuel futur Rapport sur l'état de l'océan (StOR) a déjà été présentée au Conseil exécutif de la COI lors de sa 53<sup>e</sup> session. Après les premiers retours des États membres lors du Conseil exécutif, l'idée a été retravaillée. Ce rapport aurait pour objectif de présenter chaque année au monde entier une synthèse des principaux changements de l'état des océans en fonction de ses variables physiques, biogéochimiques, biologiques et écologiques, complétée par une évaluation des évolutions en matière de gestion intégrée des océans, comme le pourcentage de la zone couverte par les outils de gestion par zone, les observations, etc.. Le StOR serait, pour la COI, une manière de contribuer à la Décennie et faciliterait la compréhension de l'urgente nécessité d'aborder les questions liées à la gestion des océans dans une optique de durabilité et de mesurer les progrès accomplis en ce sens.

### ***La voie à suivre***

26. L'avenir des sciences et des observations océaniques et de la COI dans son ensemble devra maintenant être envisagé sous le prisme du monde de l'après-crise. Le coronavirus est une préoccupation mondiale majeure qui vient s'ajouter aux autres défis de l'humanité. Sur le plan environnemental, les effets à court terme peuvent être positifs. Le ralentissement des activités humaines durant la pandémie se traduit par une réduction des émissions de CO<sup>2</sup>, de CH<sub>4</sub> et de N<sub>2</sub>O ainsi que des autres émissions anthropiques. Un plus faible niveau de bruit océanique a également été constaté. La qualité de l'eau de mer s'est améliorée dans certaines zones côtières. D'autres pressions sur l'environnement pourraient être réduites à court terme. Cependant, les conséquences de la pandémie sur la santé humaine, l'augmentation de la pauvreté, le chômage et les autres effets sur la société créeront une situation inédite et imprévisible quant à la manière dont l'humanité reprendra ses activités axées sur l'océan. Dans le monde de l'après-pandémie, l'océan continuera de jouer son rôle fondamental en tant que système majeur de soutien de la vie. Comme indiqué ci-dessus, il existe une possibilité jusqu'alors inimaginable d'améliorer notre relation humaine avec l'océan, de progresser vers une coexistence plus harmonieuse avec l'océan, grâce à une planification et une gestion des océans basées sur la science. Cette occasion ne peut être manquée. Le changement positif qui se dessine peut façonner l'évolution future de la COI.

27. Si le Secrétaire exécutif est fier du travail accompli, dans l'ensemble, de la COI, il est toujours nécessaire d'avoir un point de vue indépendant et objectif sur les progrès réalisés et les choix réalisés. À cet égard, la COI a demandé au Service d'évaluation et d'audit (IOS) de l'UNESCO de procéder à une évaluation du positionnement stratégique de la COI par rapport aux exigences de l'Agenda 2030. Cette évaluation stratégique devrait être prête pour le début de la 31<sup>e</sup> Assemblée de la COI. Le Secrétaire exécutif tient à remercier tous les experts affiliés à la COI qui ont contribué à cette évaluation par des entretiens et des commentaires.

28. La meilleure façon de progresser est de se souvenir de l'histoire. À cet égard, le Secrétaire exécutif souhaite informer l'Assemblée d'une initiative conjointe avec l'EurOcean et le Portugal visant à créer une conférence à la mémoire de Mário Ruivo. Cette conférence rendra hommage au



professeur Ruivo et reconnaîtra son engagement de longue date en faveur de l'océanographie, du développement durable de l'océan et son dévouement passionné à la COI. La conférence aura lieu à l'Assemblée de la COI et sera assurée par un ou deux professionnels de l'océan en début de carrière (ECOP) sélectionnés suite à un concours et portera sur les priorités de la Décennie. Le groupe de travail informel de la Décennie pour les ECOP a participé aux discussions sur l'initiative et sera impliqué dans la conception et la portée de la conférence commémorative, ainsi que dans la sélection des candidats.

### ***Profonde gratitude***

29. Le Secrétaire exécutif, au nom de l'ensemble du Secrétariat, tient à remercier le Président de la COI, Ariel Troisi, et toute l'équipe du Bureau de la COI pour leurs conseils, leur professionnalisme et leur dévouement à la raison d'être de la COI. Le professeur Peter Haugan, le président sortant de la COI, continue à fournir des conseils stratégiques essentiels. Je tiens également à remercier tous les États membres pour la confiance qu'ils accordent au secrétariat de la COI. Ce soutien indéfectible est une véritable source de motivation pour notre travail commun en faveur de « l'océan dont nous avons besoin pour l'avenir que nous voulons ».

## ÉVALUATION SUCCINCTE DE L'EXÉCUTION DU PROGRAMME 2018-2020

*[extrait du document 211 EX/4.I : Exécution du programme adopté par la Conférence générale, Partie I : Rapport sur l'exécution du programme (PIR) (1<sup>er</sup> janvier 2018-31 décembre 2020) et 211 EX/4.I.INF qui fournit des informations détaillées sur la performance du budget et du programme par résultat attendu : Commission océanographique intergouvernementale]*

### Évaluation stratégique globale

#### A. Principales réalisations, défis et mesures correctives

##### **Principales réalisations**

81. Au cours des trois dernières années, la Commission a mis l'accent sur l'élaboration du Plan de mise en œuvre de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). La COI n'a ménagé aucun effort pour faire participer l'ensemble des États membres, des partenaires du système des Nations Unies et des principales parties prenantes de la société civile aux consultations régionales et mondiales afin qu'ils saisissent cette occasion unique de mettre les progrès de l'océanographie au service d'une meilleure compréhension du système océanique et de la mise en place de solutions scientifiques en vue de la réalisation de l'Agenda 2030 pour le développement durable. L'utilisation efficace des consultations d'ONU-Océans a renforcé l'approche collaborative visant à assurer une répartition appropriée des tâches entre les partenaires de la COI au sein du système des Nations Unies. Ce travail a été mené à bien puisque l'Assemblée générale des Nations unies a pris note, avec satisfaction, du plan de mise en œuvre en décembre 2020.

82. Les responsables de la COI ont participé activement au processus de négociation d'un instrument international juridiquement contraignant (ILBI) sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale (BBNJ). Grâce aux nouvelles possibilités offertes par la Décennie des Nations Unies, la COI est bien placée pour appuyer le futur accord, en particulier en ce qui concerne le développement des capacités et le transfert des techniques marines, et pour en faire un instrument universel au service de toutes ses futures Parties, en particulier des pays en développement. En octobre 2020, afin d'informer les participants intéressés par le processus de négociation, le Secrétariat a publié une note libre sur les contributions existantes et potentielles de la COI-UNESCO au processus BBNJ (IOC/INF-1387) dans les domaines de la recherche marine, des données, du développement des capacités et du transfert des techniques marines.

83. D'importants progrès ont été faits dans l'élaboration de la méthodologie destinée à aider les États membres dans la réalisation de l'indicateur 14.3.1 et de la cible 14.a.1 des ODD, pour lesquels la COI a été désignée organisme responsable, et dans l'établissement des rapports à ce sujet. La deuxième édition du Rapport mondial sur les sciences océaniques (GOSR) a été lancée à l'occasion des célébrations du 60<sup>e</sup> anniversaire de la COI le 14 décembre 2020. En plus d'établir une base solide pour mesurer les progrès liés à la cible 14.a des ODD, le rapport fournit la base de référence pour les capacités en matière d'océanographie<sup>3</sup> et les investissements connexes, et servira d'outil de suivi pour la Décennie des Nations unies.

84. À l'interface de la science et de la politique, la COI a pu développer un programme consolidé et multi-partenarial de recherche et d'observation du carbone océanique pour soutenir la mise en œuvre des dispositions pertinentes de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et de son Accord de Paris. Elle a continué à soutenir efficacement le réseau mondial d'observation de l'acidification des océans et accueille désormais le secrétariat pour la coordination du partenariat international pour le carbone bleu. Dans le cadre du groupe d'experts

---

<sup>3</sup> Capacité infrastructurelle et humaine des États membres.

inter-agences des Nations Unies sur les aspects scientifiques de la protection de l'environnement marin, la COI, en collaboration avec l'OMI, a commencé à travailler à l'élaboration de directives sur le biofouling et la prévention de la propagation des espèces marines envahissantes.

85. Au second semestre 2020, l'Évaluation des océans mondiaux II a reçu l'aval des États membres de l'ONU qui ont également convenu du 3<sup>e</sup> cycle du processus régulier (2021-2025), appelant à des synergies avec la Décennie des Nations unies afin de renforcer l'interface entre l'océanographie et les politiques dans toutes les disciplines et à tous les niveaux.

86. La communauté du Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) s'est principalement concentrée sur l'établissement de partenariats et de concepts pour les trois programmes de la Décennie du GOOS : CoastPredict, Observing Together et Ocean Observing Co-Design (co-conception de systèmes d'observation des océans). Ces programmes sont basés sur l'idée d'intégrer le GOOS dans différentes dimensions, de créer des partenariats pour mieux servir la science et la société, et d'expérimenter des projets pour mieux servir les utilisateurs scientifiques et la société. Le centre de soutien technique opérationnel, anciennement connu sous le nom de JCOMMOPS, a été rebaptisé OceanOPS, publiant une nouvelle stratégie quinquennale et produisant une nouvelle édition du bulletin annuel sur l'observation des océans. La carte rend compte de l'état des réseaux d'observation en termes de mise en œuvre, de métadonnées et de flux de données, de normes et de meilleures pratiques, et de leur contribution aux dimensions opérationnelles, climatiques et relatives à la santé des océans de la mission du GOOS.

87. De même, la communauté des données océaniques se mobilise pour intensifier sa contribution, et les travaux sur un schéma architectural pour le système de données et d'information océanographiques (ODIS) sont bien avancés. Trois nouveaux projets majeurs ont été lancés : L'Ocean InfoHub de la COI, axé sur l'Amérique latine et les Caraïbes, l'Afrique et les PEID du Pacifique, le réseau d'alerte aux bioinvasions marines des îles du Pacifique, et l'OceanTeacher Global Academy 2. Le développement de deux applications de visualisation de données - le portail BioEco du GOOS et le portail Harmful Algal Blooms - a été lancé. Le système d'information sur la biodiversité des océans a célébré son 20<sup>e</sup> anniversaire et continue d'être un outil largement sollicité par les chercheurs.

88. Le développement et l'harmonisation des systèmes régionaux d'alerte aux tsunamis ont continué d'être coordonnés par quatre groupes intergouvernementaux régionaux (NEAMTWS, CARIBE EWS, PTWS et IOTWMS), les rôles d'harmonisation et de normalisation au niveau mondial étant facilités par le TOWS-WG, un organe consultatif de l'Assemblée de la COI. En 2018-2019, la coordination a été soutenue, comme en témoignent les réunions et les rapports de la gouvernance et des groupes de travail techniques. En 2020, le Secrétariat a continué à travailler en étroite collaboration avec les groupes de travail d'experts et les États membres pour soutenir et améliorer les systèmes régionaux et poursuivre les initiatives pertinentes. Grâce à ces efforts, 137 États membres, dont 28 PEID et 9 pays africains, ont désormais créé des points focaux nationaux d'alerte aux tsunamis ou des centres nationaux d'alerte aux tsunamis. Après plus de quatre ans de collaboration internationale coordonnée par la COI, la région de la mer de Chine méridionale dispose désormais de son propre centre consultatif sur les tsunamis, qui sert de système d'alerte pour neuf pays de la région. Dans la continuité des développements sous-régionaux, les centres nationaux d'alerte aux tsunamis en France, en Grèce, en Italie, au Portugal et en Turquie ont été accrédités en tant que prestataires de services régionaux en matière de tsunamis, à la suite d'une évaluation par les pairs de leurs fonctions et de leurs réalisations. Le programme de certification des communautés fondé sur les résultats « Tsunami Ready » est désormais à l'essai dans trois régions (Caraïbes, Pacifique et océan Indien), avec plus de 25 communautés reconnues dans 15 pays, dont 10 PEID. La Journée mondiale de sensibilisation aux tsunamis du 5 novembre 2020 a été organisée, en coopération avec l'UNDRR, avec une campagne en ligne de 30 jours à laquelle a participé le directeur général de l'UNESCO, ce qui a contribué à accroître la visibilité de l'Organisation à cette occasion.

89. La COI a continué de s'employer à développer les capacités de ses États membres, en particulier par l'intermédiaire de ses organes subsidiaires régionaux : la WESTPAC, l'IOCARIBE, l'IOCAFRICA et l'IOCINDIO. Dans le cadre de la deuxième Expédition internationale de l'océan Indien, une cinquantaine de scientifiques africains ont participé aux campagnes de recherche océanographique organisées par l'Afrique du Sud. Des représentants d'Afrique du Sud, des Comores, du Kenya, de Madagascar, de Maurice, du Mozambique et de République-Unie de Tanzanie ont été formés à l'élaboration de cartes d'inondations et d'évacuation en cas de tsunami. Des représentants d'Afrique du Sud, des Comores, du Kenya, de Madagascar et de République-Unie de Tanzanie ont appris à maîtriser les procédures opérationnelles normalisées (SOP) pour les alertes aux tsunamis et les interventions d'urgence. Tous les États membres africains qui bordent l'océan Indien ont participé à l'exercice IOWave 18, et des évacuations ont été effectuées dans ce contexte en République-Unie de Tanzanie, au Kenya et aux Seychelles. Le potentiel de formation a été considérablement accru grâce aux 16 centres de formation régionaux/spécialisés de l'Ocean Teacher Global Academy (OTGA), ainsi qu'aux centres régionaux de formation et de recherche de la WESTPAC, qui, ensemble, ont permis de former près de 1000 personnes. En outre, deux évaluations des besoins en matière de renforcement des capacités ont été réalisées, ce qui permettra de mieux cibler les activités de renforcement des capacités de tous les programmes mondiaux et organes subsidiaires régionaux (RSB) de la COI et de faciliter la mobilisation de ressources extrabudgétaires.

90. La Décennie des Nations Unies est une occasion exceptionnelle pour les pays en développement de renforcer leurs capacités en matière de recherche océanique afin de soutenir l'économie durable des océans. La COI s'est associée à l'Association des sciences marines de l'océan Indien occidental et au secrétariat de la Convention de Nairobi (ONU Environnement) pour organiser « l'atelier de consultation régionale pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable 2021-2030 pour l'Afrique et les États insulaires adjacents », qui a été accueilli par le gouvernement du Kenya du 27 au 29 janvier 2020 à Nairobi, au Kenya. L'atelier, ainsi que le webinaire sur la « Conception conjointe des sciences océaniques dont nous avons besoin pour l'Afrique » (3 novembre 2020), ont été l'occasion d'identifier les besoins régionaux et les priorités en termes de transformation des systèmes de connaissances, d'accélération du transfert des technologies marines, de formation et d'éducation, de promotion des dialogues science-politique et de renforcement des capacités, conformément aux initiatives de l'Union africaine. Avec le soutien du gouvernement égyptien, la COI prépare une grande conférence de lancement de la Décennie à l'appui du développement durable de l'Afrique, qui se tiendra au second semestre 2021.

91. Le plan de mise en œuvre de la Décennie renforce les synergies entre les actions de l'ODD 5 et de l'ODD 14 en mettant l'accent sur le rôle des femmes dans l'océanologie, l'amélioration des connaissances mondiales sur les océans et l'appui à la prise de décisions éclairées et inclusives. Le Rapport mondial sur les sciences océaniques, qui fournit des données ventilées par sexe, reste l'un des mécanismes de suivi des progrès.

92. Une attention particulière a été accordée aux PEID dans le plan de mise en œuvre, ainsi qu'à la participation des jeunes et à la valeur du savoir autochtone. Une consultation a été organisée avec les PEID du Pacifique Sud à Nouméa en juillet 2019, et des consultations ont été organisées au Mexique et au Kenya pour les PEID des Caraïbes et ceux de l'océan Indien occidental, au premier semestre 2020. Suite à l'expérience positive de la première Réunion mondiale de planification tenue à Copenhague en mai 2019, de jeunes spécialistes de l'océan ont participé à toutes les consultations régionales.

93. Avec l'aide du Gouvernement suédois, la COI a lancé la plate-forme d'initiation à l'océan et a produit un kit d'outils, qui a été mis à l'essai dans des écoles de 36 pays dans le cadre du réSEAU. En collaboration avec l'Initiative internationale pour le carbone bleu, la COI a mis au point une méthode de mesure du stockage du carbone bleu pour aider les pays à soumettre leurs rapports à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et a contribué à la participation de l'Organisation à la COP-24 et à la COP-25 en faisant connaître le rôle joué par

l'océan dans la régulation des changements climatiques Lors d'une première réunion en novembre 2020, le président de la COI et le personnel et les experts du STAB de la Convention de 2001 sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, ont convenu de travailler ensemble à l'élaboration d'un cadre stratégique identifiant les actions prioritaires pour la communauté du patrimoine culturel subaquatique, qui peut inspirer et stimuler les « actions de la Décennie ». La Décennie offrira un cadre et sera l'occasion d'intensifier les synergies existantes et d'en développer de nouvelles dans le contexte d'une approche conceptuelle conjointe avec les autres secteurs.

### **Partenariats**

94. Ayant mis en avant son expérience s'agissant d'aider les pays en matière d'aménagement de l'espace marin à l'occasion de la Conférence sur l'économie bleue durable (Nairobi, 2018), la COI a élargi son partenariat avec la Commission européenne en lançant une nouvelle initiative conjointe visant à promouvoir l'aménagement transfrontalier de l'espace marin. Après une mise en œuvre réussie, une nouvelle feuille de route commune d'aménagement de l'espace marin est en cours de discussion pour la période 2022-2025. Le Fonds pour l'environnement mondial reste un partenaire important de la COI dans plusieurs domaines de travail clés, avec de nouveaux projets lancés dans la mer des Sargasses et en relation avec le biofouling. La collaboration avec l'OHI en ce qui concerne la GEBCO et la cartographie des océans fonctionne bien. Les deux organisations supervisent le développement du projet Seabed 2030 et veilleront à ce qu'il contribue à la Décennie. La collaboration avec la Division des Affaires Maritimes et du Droit de la Mer (DOALOS) s'est intensifiée au cours de l'année 2020 afin de s'assurer que le plan de mise en œuvre de la Décennie soit aligné sur les dispositions de la CNUDM et de faciliter son examen par l'AGNU.

95. La Belgique (Flandres), le Canada, la Chine, le Japon, la Norvège, le Portugal, la République de Corée, la Suède et le Royaume-Uni, ainsi que RevOcean, ont contribué financièrement à la préparation du Plan de mise en œuvre de la Décennie. La Norvège est restée le principal pays donateur de fonds non préaffectés au Compte spécial de la COI, facilitant une mise en œuvre axée sur les priorités définies d'un commun accord. Une contribution supplémentaire de 2 millions de dollars de la NORAD permettra d'intensifier considérablement les efforts de développement des capacités de la COI en faveur de l'Afrique et des PEID.

96. La Belgique (Flandres), la Chine et l'Australie ont continué à soutenir les bureaux clés de la COI et leurs programmes, respectivement à Ostende (Belgique), WESTPAC et Perth. La possibilité d'allouer, lors du prochain exercice biennal, les crédits non utilisés au titre du 38 C/5 a été déterminante pour organiser les consultations, et plus généralement pour renforcer le rôle de chef de file joué par la COI dans les processus globaux de prise de décisions et de mise en œuvre liés à la Décennie.

97. Plusieurs partenariats prometteurs avec le secteur privé se sont poursuivis, notamment à travers la collaboration avec le Cadre d'action pour une exploitation commerciale durable de l'océan du Pacte mondial des Nations Unies. La COI a créé un partenariat avec la Fondation Velux afin de mobiliser le secteur de la philanthropie dans le cadre d'un événement de sensibilisation organisé en février 2020 à l'Académie royale des sciences et des lettres du Danemark. Des accords ont également été signés avec RevOcean (y compris son ODF/C4IR) et l'Institut océanique Schmidt.

98. Dans le cadre de la Conférence « Notre Océan » (23-24 octobre 2019, Oslo, Norvège), la COI a annoncé la constitution d'une Alliance de la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques au service du développement durable (2021-2030). Le lancement de l'Alliance pour la Décennie de l'Océan avec « A Brave New Ocean », a eu lieu par le biais d'un événement virtuel qui a rassemblé des experts et des dirigeants du monde entier pour mettre en lumière les immenses défis et opportunités que la connaissance des océans peut offrir à l'humanité pour construire un monde post-pandémie meilleur et plus fort. Inauguré par le directeur général, l'événement a rassemblé un certain nombre de membres fondateurs de l'Alliance pour la Décennie, dont S.E. M. Uhuru Kenyatta, président du Kenya, S.E. Mme. Erna Solberg, première ministre de Norvège, S.A.R. la princesse Lalla Hasnaa du Maroc et S.E. M. Marcelo Rebelo de Sousa du Portugal, ainsi

que des institutions philanthropiques de premier plan comme le Schmidt Ocean Institute et la Fondation Bertarelli, des personnalités sportives, des scientifiques et de jeunes militants dynamiques.

### ***Défis et mesures correctives***

99. Dans l'ensemble, la principale difficulté rencontrée par le petit Secrétariat de la Commission a trait à sa double mission, qui consiste à mobiliser non seulement les ressources nécessaires au maintien de ses programmes opérationnels essentiels, mais aussi à diriger et coordonner la phase préparatoire de la Décennie. Une nouvelle approche est mise en œuvre en matière de collecte de fonds et de sensibilisation. Elle consiste à faire valoir les avantages pour la société du travail de la COI et à démontrer les retombées des investissements consentis dans les sciences et l'observation des océans.

100. Les efforts de communication et de sensibilisation ont été intensifiés pour présenter les objectifs de la Décennie et mobiliser un plus large éventail de parties prenantes.

### **B. Impact de la pandémie de COVID-19 sur la mise en œuvre du 40 C/5**

101. L'impact du confinement lié à la pandémie COVID-19 a été particulièrement préoccupant pour les programmes opérationnels de la COI - le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS) et l'Échange international de données et d'information océanographiques (IODE) - qui fournissent les informations essentielles nécessaires aux prévisions et alertes maritimes, climatiques et météorologiques.

102. Le Système mondial d'observation de l'océan (GOOS), coordonné par la COI, a été touché par la pandémie de COVID-19 sur certains aspects, mais résilie sur de nombreux autres - prouvant ainsi la valeur de la coopération internationale. Certaines activités, notamment liées à l'exploitation des navires de recherche et à l'entretien des mouillages ; aux mesures du CO<sub>2</sub> de surface et au déploiement de plateformes autonomes telles que les flotteurs Argo et les dériveurs de surface, ont été limitées. En effet, la communauté chargée de la mise en œuvre s'adapte lentement, trouve de nouveaux modes de coopération et opère avec de nouvelles restrictions.

103. La COI a mené un certain nombre d'enquêtes et continuera à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires dans les communautés concernées pour évaluer l'impact complet jusqu'en 2021 et au-delà, avec la réaffectation des ressources provenant des activités annulées et de la réduction des déplacements. Il apparaît cependant de plus en plus clairement que la pandémie causera des lacunes dans les archives mondiales de données océaniques en raison de l'annulation de croisières de recherche, du manque d'entretien des équipements d'observation pendant la pandémie, de la réduction du personnel pendant et éventuellement après la pandémie, et de la possible réduction des budgets opérationnels, ce qui sera surveillé par le portail de données du GOSR.

104. La coordination intergouvernementale des activités du Système mondial d'alerte aux tsunamis s'est limitée à des réunions essentiellement en ligne, les réunions de gouvernance étant reportées à une date ultérieure ou tenues en ligne si nécessaire. Les activités ont rapidement été adaptées aux nouveaux modes de travail à distance, notamment par : (i) la préparation de directives pour les services d'alerte aux tsunamis, d'évacuation et de mise à l'abri pendant la pandémie de COVID-19 et (ii) une enquête sur l'évaluation de l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les réseaux de marégraphes sismiques et de tsunamimètres, et les opérations des fournisseurs de services liés aux tsunamis.

105. La disponibilité de la plateforme d'apprentissage en ligne Ocean Teacher Global Academy a permis une réorientation et une organisation rapides de cours en ligne dès juin 2020, maintenant ainsi les efforts de développement des capacités de la COI au niveau prévu.

106. Certaines des grandes réunions de l'ONU ont dû être reportées à fin 2021 ou à 2022, comme c'est le cas de la deuxième Conférence de l'ONU sur l'océan. D'autres actions visant à soutenir l'engagement des parties prenantes ont été identifiées, telles que la Conférence de lancement de la Décennie, avec le soutien du gouvernement allemand, qui a été remaniée en une série d'événements de haut niveau et de laboratoires de la Décennie qui se dérouleront au cours de l'année 2021.

[Le texte ci-dessous est un extrait du document 211 EX/4.I.INF]

**Résultat escompté 1 : Élaboration et mise en œuvre, par les États membres, de politiques fondées sur la science au service d'une réduction de la vulnérabilité aux aléas liés aux océans, de la conservation mondiale et de l'exploitation durable des océans, des mers et des ressources marines, ainsi que d'un accroissement de la résilience et de l'adaptation au changement climatique, en vue de la réalisation de l'Agenda 2030**

Dépenses IBF (hors personnel) (en milliers de dollars US)		Fonds mobilisés (milliers de dollars US)	
2018-2019	2020-2021 (à la fin décembre 2020)*	2018-2019	2020-2021 (à la fin décembre 2020)
16 544	4 693	9 066	10 676

\* Pour plus de détails, veuillez vous reporter au rapport de gestion financière de la période concernée.

Appréciation globale des progrès au regard du résultat escompté : **Correspond aux plans**

Indicateurs de performance (IP) et cibles (T)	Appréciation des progrès au regard de la cible au 31/12/2020
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres soutenus qui ont mené des recherches océanographiques de pointe afin de répondre aux enjeux spécifiques des impacts océaniques et humains sur les zones côtières</p> <p><b>T 2018-2021</b> :</p> <p>(i) 54 États membres, dont 7 pays d'Afrique et 8 PEID, participent à des initiatives de recherche internationales dans le cadre du Programme mondial de recherche sur le climat</p> <p>(ii) 94 États membres, dont 23 pays d'Afrique et 17 PEID, intègrent les meilleures pratiques, normes et méthodologies pour observer l'acidification des océans et les écosystèmes de carbone bleu</p> <p>(iii) 83 États membres, dont 9 pays d'Afrique et 5 PEID, contribuent à améliorer la compréhension du fonctionnement des écosystèmes marins et des impacts des changements sur les services écosystémiques</p>	<p>(i) 35 États membres, dont 7 pays d'Afrique et 1 PEID</p> <p>(ii) 101 États membres, dont 23 pays d'Afrique et 19 PEID</p> <p>(iii) 83, dont 9 pays d'Afrique et 5 PEID.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres soutenus qui ont entretenu, renforcé et intégré un système mondial d'observation, de données et d'informations relatif à l'océan afin de réduire la vulnérabilité aux aléas liés aux océans et de bénéficier des produits obtenus</p> <p><b>T 2018-2021</b> :</p> <p>(i) Bon niveau de participation et d'engagement dans les alliances régionales du GOOS de 68 États membres (sur 104 États membres du GOOS), dont 12 pays d'Afrique et 9 PEID</p> <p>(ii) 13 États membres, dont 5 pays d'Afrique et 1 PEID participent à l'IOGOOS, ce qui constitue un indicateur de leur participation à l'IIOE-2</p> <p>(iii) 20 États membres contribuent au JCOMMOPS</p> <p>(iv) 100 États membres ont créé des CNDO ou des unités de données associées (dont 25 pays d'Afrique) et 10 États membres ont créé des unités d'information associées (dont 3 pays d'Afrique)</p>	<p>(i) 66 États membres, dont 11 pays d'Afrique et 9 PEID</p> <p>(ii) 13 États membres dont 5 pays d'Afrique et 1 PEID</p> <p>(iii) 20</p> <p>(iv) 96 États membres ont établi des CNDO ou des unités de données associées (18 pays d'Afrique) et 5 unités d'informations associées ont été créées (dont 1 en Afrique)</p>



<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres soutenus qui ont mis en place des systèmes d'alerte rapide et des mécanismes de préparation pour atténuer les risques de tsunami et autres aléas liés à l'océan, de façon à renforcer la résilience</p> <p><b>T 2018-2021</b> :</p> <p>(i) 139 États membres, dont 28 PEID et 9 pays d'Afrique, disposent de centres nationaux d'alerte aux tsunamis</p> <p>(ii) 16 États membres, dont 6 PEID, ont amélioré l'état de préparation des communautés</p> <p>(iii) 15 États membres, dont 7 PEID, ont développé des capacités d'évaluation des tsunamis et autres risques côtiers</p> <p>(iv) 14 États membres participent activement au système opérationnel de prévision océanique, dont 2 en Afrique et 2 PEID</p> <p>(v) 47 États membres ont développé des capacités de recherche et de gestion des algues nuisibles, dont 6 en Afrique et 5 dans les PEID</p>	<p>(i) 137 États membres dont 28 PEID et 9 pays d'Afrique</p> <p>(ii) 16 États membres, dont 6 PEID</p> <p>(iii) 15 États membres dont 7 PEID</p> <p>(iv) 14 dont 2 pays d'Afrique et 2 PEID</p> <p>(v) 45 États membres, dont 6 en Afrique et 5 PEID.</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres soutenus qui disposent de mécanismes d'interface science-politiques dans le domaine des océans propres à soutenir la bonne santé des écosystèmes océaniques, conformément à l'Agenda 2030</p> <p><b>T 2018-2021</b> :</p> <p>(i) 40 États membres contribuent aux ensembles de données bathymétriques et les utilisent par le biais de la GEBCO</p> <p>(ii) 757 experts ont été désignés par 72 États membres au Pool d'experts de l'Évaluation mondiale des océans, dont 21 pays d'Afrique et 5 PEID</p> <p>(iii) 48 États membres gèrent des ensembles de données relatives à l'acidification de l'océan (dont 7 en Afrique)</p> <p>(iv) 35 États membres, dont 7 en Afrique et 5 PEID, participent à des programmes scientifiques et de développement des capacités sur l'évaluation et la gestion des nutriments</p> <p>(v) 11 États membres, dont 5 d'Afrique et 2 PEID, ont tenu un atelier régional sur la vulnérabilité côtière visant l'élaboration d'un projet régional sur l'adaptation au changement climatique</p>	<p>(i) Plus de 90 États membres accèdent à des ensembles de données, et 30 États membres et institutions fournissent des ensembles de données</p> <p>(ii) 795 experts, dont 87 experts du Groupe africain, sont maintenant nommés dans le Pool d'experts. 10 États membres ont fourni des commentaires sur le projet final du rapport de l'Évaluation mondiale des océans.</p> <p>(iii) 30 États membres, dont 3 PEID et 5 pays d'Afrique</p> <p>(iv) directives pour la surveillance et la gestion des nutriments en cours de préparation.</p> <p>v) participation de 5 États membres d'Afrique à un atelier régional sur la vulnérabilité des côtes, consultation d'experts nationaux sur les pressions côtières et environnementales par 6 États membres d'Afrique ; élaboration de pratiques nationales en matière de gestion des risques côtiers pour 10 États membres, dont 4 d'Afrique</p>
<p><b>IP</b> : Nombre d'États membres soutenus qui appliquent une gestion des écosystèmes fondée sur la science et mesurent les progrès accomplis en faveur de la réalisation de l'ODD 14</p> <p><b>T 2018-2021</b> :</p> <p>(i) 108 États membres, dont 28 pays d'Afrique et 10 PEID, contribuent à la mise en œuvre des plans de travail des organes directeurs et des organes subsidiaires régionaux de la COI</p> <p>(ii) des experts de 50 États membres, dont 8 d'Afrique et 5 de PEID, participent au forum international et aux activités de formation sur l'aménagement de l'espace marin et appliquent leurs connaissances afin d'élaborer des plans nationaux dans ce domaine</p> <p>(iii) 17 États membres, dont 5 PEID, ont participé aux activités de sensibilisation de l'ONU, dans le cadre de</p>	<p>(i) 112 États membres, dont 27 en Afrique et 19 PEID</p> <p>(ii) 120 États membres, dont 12 en Afrique et 7 PEID</p> <p>(iii) 50 États membres participent à la présentation du plan de la Décennie à l'AGNU ; 11 webinaires sur les thèmes de la Décennie sont organisés, avec 80 États membres, dont 10 PEID ; 20 États membres participent au forum de discussion BBNJ, dont 5 PEID</p>

manifestations organisées en marge de la réunion sur la biodiversité marine des zones ne relevant pas de la juridiction nationale, de la Conférence « Notre Océan », et de la CCNUCC	
<p><b>IP :</b> Nombre d'États membres soutenus qui ont développé des capacités institutionnelles et les mettent à profit pour atteindre les objectifs de haut niveau de la COI</p> <p><b>T 2018-2021 :</b></p> <p>(i) 52 États membres ont participé à l'enquête d'évaluation des besoins, dont 12 pays d'Afrique et 11 PEID</p> <p>(ii) 62 États membres, dont 8 PEID et 8 pays d'Afrique, contribuent à la deuxième édition du GOSR</p> <p>(iii) (a) plans de mise en œuvre de développement des capacités adoptés dans 24 États membres de la région IOCARIBE, 18 de la région IOCAFRICA, 16 de la région WESTPAC</p> <p>(b) 150 professionnels, dont 30 originaire d'Afrique et 7 des PEID, formés aux thèmes prioritaires identifiés par les organes subsidiaires régionaux</p> <p>(iv) 150 professionnels formés, dont 40 originaires d'Afrique et 3 des PEID, avec un objectif de 40 % de femmes (5 centres de formation régionaux créés)</p>	<p>(i) 89 États membres, dont 28 pays d'Afrique et 6 PEID</p> <p>(ii) 45 États membres ont soumis des données au questionnaire GOSR2020, dont 11 pays d'Afrique et 2 PEID ; 52 États membres ont contribué au portail GOSR : 13 pays d'Afrique et 4 PEID.</p> <p>iii) a) plans de mise en œuvre de développement des capacités adoptés en 2019 et mise en œuvre entamée dépendant de ressources extrabudgétaires  (b) 989 professionnels, dont 190 originaires d'Afrique et 38 des PEID.</p> <p>(iv) 150 professionnels formés, dont 40 originaires d'Afrique et 3 des PEID, avec un ratio de 40 % de femmes (5 centres de formation régionaux créés)</p>

#### Contribution des principaux partenaires

La Commission a besoin des contributions de ses partenaires clés pour pouvoir s'acquitter efficacement de son mandat, qui ne cesse de s'élargir. Une répartition efficace et efficiente des tâches entre les partenaires d'ONU-Océans revêt une importance particulière dans le contexte de la préparation de la Décennie des Nations Unies. Grâce aux consultations mondiales et régionales menées au cours de l'exercice biennal, des milliers de parties prenantes issues des gouvernements, du milieu scientifique et technologique, des entreprises, de la société civile et des organisations internationales ont contribué à la formulation du Plan d'action scientifique de la Décennie.

La fourniture des services climatologiques et opérationnels est assurée en étroite coopération avec l'OMM, notamment dans le cadre du coparrainage de programmes. La collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le PNUE et le PNUE se poursuit avec succès, et le FEM a chargé la COI de mettre en œuvre la prochaine phase du projet IW:Learn+ (2020-2023). Un accord tripartite a été conclu avec l'AIEA, la FAO et l'OMS sur l'intoxication par la ciguatera.

Le développement des capacités et le travail sur le terrain sont facilités par les organes subsidiaires régionaux de la COI. Dans la région de l'IOCINDIO, les deux centres de catégorie 2 (Iran et Inde) fournissent de précieuses contributions et assurent l'appropriation régionale des programmes. Les accords en cours de négociation avec la Communauté du Pacifique Sud et l'Indian Ocean Rim Association constitueront une étape importante à cet égard.

Les partenaires de la société civile jouent un rôle essentiel dans la sensibilisation à la valeur socioéconomique de l'océan et aux efforts menés par la COI pour favoriser une économie océanique durable et gérer les grands défis et perspectives qu'offre l'océan. Dans le cadre du partenariat entre la COI et l'International Monohull Open Class Association, les skippers du Vendée Globe ont recueilli des observations vitales, notamment dans les zones les moins visitées de notre océan mondial, soutenant ainsi le Système mondial d'observation de l'océan, dans le cadre de la Décennie et sous la direction de l'OceanOPS.

Principaux défis	Mesures correctives
<p>La préparation de la Décennie a considérablement augmenté la charge de travail du Secrétariat et a pesé sur sa capacité à mener à bien les programmes fondamentaux. Il conviendra de créer une unité de coordination durable dotée des effectifs nécessaires pour se montrer à la hauteur des ambitions de la Décennie et les appuyer au cours des 10 prochaines années. Il conviendra également d'envisager un nouveau rôle pour la COI dans le contexte de l'UNCLOS et des négociations relatives à la biodiversité des zones ne relevant pas de la</p>	<p>Une campagne de collecte de fonds est menée pour recueillir de nouveaux investissements extrabudgétaires en faveur de la Décennie. Une Alliance de la Décennie sera lancée en 2020 pour attirer de nouveaux donateurs et un accord de partenariat a été signé avec plusieurs institutions philanthropiques de premier plan.</p>

Principaux défis	Mesures correctives
<p>jurisdiction nationale, ce qui pourrait renforcer encore cet aspect.</p> <p>Il convient de mettre en place des partenariats clés de sorte que le GOOS – qui place l’observation de l’océan au début d’une chaîne de valeur établissant des liens avec la gestion des données, l’analyse et les systèmes de prévision, ainsi qu’avec les informations scientifiques utiles pour les politiques, la sécurité individuelle et la prise de décisions – puisse devenir un système adaptable, dont la pérennité est assurée par ses défenseurs.</p>	<p>Le rôle d’organisme coparrain joué par l’OMM est déterminant pour la fourniture efficace de services climatologiques et opérationnels.</p> <p>La Décennie pour les sciences océaniques sera un temps de transformation auquel le GOOS entend contribuer, avec pour principal objectif de renforcer une exécution adaptée aux besoins.</p>
Impact de la pandémie de COVID-19 sur la réalisation du résultat escompté	
<p>L’impact du confinement lié à la pandémie COVID-19 a été particulièrement préoccupant pour les programmes opérationnels de la Commission - le Système mondial d’observation de l’océan (GOOS) et l’Échange international de données et d’information océanographiques (IODE) - qui fournissent les informations essentielles nécessaires aux prévisions et alertes maritimes, climatiques et météorologiques. Le Système mondial d’observation de l’océan (GOOS), coordonné par la COI, a été touché par la pandémie de COVID-19 sur certains aspects, mais résilient sur de nombreux autres - prouvant ainsi la valeur de la coopération internationale. Certaines activités, notamment liées à l’exploitation des navires de recherche et à l’entretien des mouillages ; aux mesures du CO<sub>2</sub> de surface et au déploiement de plateformes autonomes telles que les flotteurs Argo et les dériveurs de surface, ont été limitées. En effet, la communauté chargée de la mise en œuvre s’adapte lentement, trouve de nouveaux modes de coopération et opère avec de nouvelles restrictions. La COI a mené un certain nombre d’enquêtes et continuera à travailler en étroite collaboration avec ses partenaires dans les communautés concernées pour évaluer l’impact complet jusqu’en 2021 et au-delà, avec la réaffectation des ressources provenant des activités annulées et de la réduction des déplacements. Il apparaît cependant de plus en plus clairement que la pandémie causera des lacunes dans les archives mondiales de données océaniques en raison de l’annulation de croisières de recherche, du manque d’entretien des équipements d’observation pendant la pandémie, de la réduction du personnel pendant et éventuellement après la pandémie, et de la possible réduction des budgets opérationnels, ce qui sera surveillé par le portail de données du GOSR. La coordination intergouvernementale des activités du Système mondial d’alerte aux tsunamis s’est limitée à des réunions essentiellement en ligne, les réunions de gouvernance étant reportées à une date ultérieure ou organisées en ligne si nécessaire. Les activités ont rapidement été adaptées aux nouveaux modes de travail à distance, notamment par : (i) la préparation de directives pour les services d’alerte aux tsunamis, d’évacuation et de mise à l’abri pendant la pandémie de COVID-19 et (ii) une enquête sur l’évaluation de l’impact de la pandémie de COVID-19 sur les réseaux de marégraphes sismiques et de tsunamimètres, et les opérations des fournisseurs de services liés aux tsunamis. La disponibilité de la plateforme d’apprentissage en ligne Ocean Teacher Global Academy a permis une réorientation et une organisation rapides de cours en ligne dès juin 2020, maintenant ainsi les efforts de développement des capacités de la COI au niveau prévu. Certaines des grandes réunions de l’ONU ont dû être reportées à fin 2021 ou à 2022, comme c’est le cas de la deuxième Conférence de l’ONU sur l’océan. D’autres actions visant à soutenir l’engagement des parties prenantes ont été identifiées, telles que la Conférence de lancement de la Décennie, avec le soutien du gouvernement allemand, qui a été remaniée en une série d’événements de niveau élevé et de laboratoires de la Décennie qui se dérouleront au cours de l’année 2021.</p>	
Proposition de reprogrammation en 2021	
<p>Malgré un certain retard de mise en œuvre, les objectifs du programme de 2020 devraient pouvoir être atteints, comme prévu, grâce aux nouvelles modalités mises en place.</p> <p>Les programmes opérationnels de la COI s’appuient sur des réseaux intergouvernementaux solides ; leurs États membres se les sont bien appropriés et les dirigent. Ils serviront de base à des actions correctives ciblées visant à garantir la réalisation des objectifs programmatiques du document 40 C/5, l’examen et l’ajustement finaux étant effectués par la 31<sup>e</sup> session de l’Assemblée de la COI en juin 2021, si nécessaire.</p>	